

Le P'tit

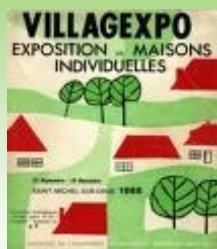


Villagexporateur



L'été approche....

... les cambrioleurs aussi !!!



VILLAGEXPO
St-Michel-Sur-Orge

Les "grandes vacances" ne sont plus très loin et nous vous les souhaitons pleines de soleil et de bonheur. Cette période est aussi celle où les cambrioleurs profitent de notre absence pour venir nous rendre visite. Quand ils ne s'introduisent pas chez nous pendant notre sommeil, ce que certains de nos Villageois ont vécu récemment. Il faut donc prendre les précautions suffisantes pour dissuader les intrus potentiels.

Tout d'abord **renforcer vos fermetures** (blindage, verrouillage multipoints,...) et **vos serrures** (canons anti effraction). Ce sont des investissements onéreux mais dont le coût est vite amorti si cela vous évite d'être cambriolé.

Un **signal d'alarme** en état de marche est bien entendu dissuasif.

Evitez absolument la clé sous le pot de fleurs à côté de la porte ou sous le paillason.

La nuit, **fermez vos portes à clef** et assurez-vous que les fenêtres que vous laissez ouvertes sont protégées par un système anti effraction (volets fermés, grilles,...).

Avec votre voisinage, informez-vous mutuellement de vos dates d'absence et des numéros de téléphone pour se

joindre. Laissez un double des clés à votre voisin "préféré" et demandez-lui de venir relever le courrier et aérer parfois la maison, éléments propres à montrer une vie dans votre maison alors que vous êtes absents : **la surveillance solidaire de nos pavillons est le meilleur moyen de protection collectif.**

Vous pouvez également vous adresser au commissariat pour que des patrouilleurs passent régulièrement devant votre maison voir si tout est en ordre.

N'oubliez pas que les week-ends prolongés de l'été sont les préférés des cambrioleurs. Cette année, le 15 août offre un pont de 4 jours du 15 au 18 août où le village sera probablement déserté. Vous devez prendre un maximum de précaution sur cette période.

Enfin, si toutes ces précautions n'ont pas suffi à vous protéger, assurez-vous d'être bien couverts par votre assurance habitation, aussi bien par le contrat lui-même que par la mise à jour de la liste de vos biens que vous déclarez à votre assurance.

Une fois tout ceci fait, vous pouvez partir la conscience tranquille et profiter au maximum de vacances bien méritées avec vos proches !

Nous contacter



Par courrier ...

[Conseil du Villagexpo](#)

[Place de l'Ile de France](#)

[91240 St Michel S/Orge](#)

[\(Boite aux lettres du conseil\)](#)



Par Mail ...

conseil.syndical@villagexpo.fr

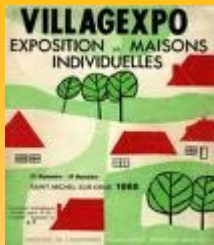
Les travaux de voiries

Nos canalisations en plomb ne sont plus. Les travaux ont été réalisés dans les délais annoncés et globalement les engagements ont été tenus, en particulier dans la remise en état à la fin des travaux. Merci de votre vigilance qui a permis de réagir au plus vite lors des réunions de travaux hebdomadaires auxquelles nous participions. Nous avons convenu de faire ensemble un point de suivi des travaux en septembre 2013. Il est important que chacun puisse nous indiquer les anomalies, dégradations.... que les intempéries pourraient avoir eu sur les lieux des interventions.

N'hésitez pas non plus à répondre à l'enquête d'après travaux que la Lyonnaise doit normalement vous adresser car cela fait partie intégrante du suivi des interventions, pour la qualification du prestataire.



N'oublions pas nos caniveaux,



VILLAGEXPO
St-Michel-Sur-Orge

Compte tenu des fortes intempéries, il est nécessaire de bien dégager nos caniveaux. Leur entretien régulier contribue à la bonne évacuation des eaux. Sachant que les avaloirs actuels sont insuffisants sur l'ensemble de nos voies lors de pluies abondantes, il est d'autant plus important que l'écoulement se fasse de manière optimum.



C'est aussi la pérennité de notre voirie qui en découle... donc soyons vigilant(e)s. Et si cela est fait régulièrement, c'est aussi plus facile.

Les Encombrants – et « décharges sauvages »

Nous avons à cœur de préserver notre planète, et c'est tous les jours que nous pouvons le faire. Lors du ramassage des encombrants, le 4ème mercredi de chaque mois, nous pouvons déposer les éléments qui ne concernent pas les déchets classiques.

Mais ceci exclut les matériaux électroniques (écrans, PC, télévisions...), ainsi que les "polluants" (peintures et autres solvants, batteries électriques, ...) et les débris divers.

Les déchets non relevables dans les poubelles ou avec les encombrants

Entretien de nos espaces Verts »

peuvent être déposés à la plateforme de recyclage de Ste Geneviève Des Bois. N'oubliez pas non plus que, lors de l'achat d'un nouvel appareil hi-fi ou électroménager, **votre revendeur a l'obligation de vous reprendre l'ancien** si vous le lui demandez.

Enfin, nous vous rappelons que l'entreprise d'entretien des espaces verts n'a pas en charge le relevage de vos déchets verts. Ces déchets végétaux doivent être mis dans les conteneurs verts pour relevage par les camions de la commune.



Comme chaque année, nous allons faire des visites du Village avec la société PELLEGRIN, qui entretient nos espaces verts communs. Mais nous observerons aussi, pour nous assurer que chacun d'entre nous respecte l'environnement de tous en assurant l'entretien de ses parties en jouissance privative. Les intempéries de la période passée n'ont pas été propices à l'entretien de notre végétation mais le beau temps arrive et chacun pourra ainsi se consacrer à ces activités champêtres. D'une manière générale, le Conseil Syndical a déjà constaté une amélioration notable de cet entretien individuel. Mais il a aussi à déplorer l'existence de quelques irréductibles, pas Gaulois, qui persistent à vouloir faire disparaître les chemins et les trottoirs du village. Comme nous vous l'avons déjà indiqué, nous mènerons cette démarche qualité jusqu'au bout afin que nous puissions être fiers de nos espaces verts à l'horizon 2015, lorsque la campagne de remise en état complet des espaces verts collectifs sera terminée. Nous



Réunion Mensuelle du Conseil Syndical

Les copropriétaires sont, comme toujours, les bienvenus lors de nos réunions.

Rejoignez nous chaque premier mardi du mois. Les dates des prochaines réunions sont renseignées sur la porte du Hall pour information. Nous vous conseillons donc d'aller y jeter un coup d'œil préalable si



vous envisagez de nous retrouver lors d'une de nos réunions.

Pour information, les prochaines dates retenues pour la réunion du Conseil Syndical sont les **mardis 2 juillet et 2 septembre 2013 (pas de réunion en août)**.